

PAR COURRIEL

Le 17 novembre 2020

Aux directrices générales et aux directeurs généraux
des municipalités du Québec

Mesdames les Directrices générales,
Messieurs les Directeurs généraux,

La présente est pour vous informer que le 28 septembre 2020, la ministre de la Sécurité publique, madame Geneviève Guilbault, a désigné le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), comme responsable pour recevoir le répertoire des données géographiques ainsi que des adresses municipales et des noms de rues du territoire des municipalités locales, de même que pour rendre ces données accessibles aux centres d'urgence 9-1-1 (CU 9-1-1) et aux centres secondaires d'appels d'urgence (CSAU), et ce, en vertu de l'article 52.3 de la Loi sur la sécurité civile (LSC).

En lien avec ce qui précède, l'article 52.3 de la LSC stipule qu'afin d'assurer le fonctionnement efficace du CU 9-1-1 qui la dessert, chaque municipalité doit constituer et maintenir à jour un répertoire des données géographiques, créer et maintenir à jour des adresses municipales, de même que les noms de rues sur son territoire et les transmettre au ministre ou au service gouvernemental que ce dernier désigne. Le ministre ou le service gouvernemental, selon le cas, rend ces données accessibles aux CU 9-1-1 et aux CSAU.

En matière de gestion des appels d'urgence, la capacité de déterminer avec précision l'emplacement de l'appelant nécessitant une aide d'urgence est **primordiale**. Étant donné que le MERN agit depuis plus de dix ans à titre d'intégrateur/agrégateur de la géobase Adresses Québec et des autres grands référentiels de connaissance du territoire, ce dernier est reconnu comme étant la source gouvernementale unique et de référence pour les données cartographiques d'adresses et de routes.

Aussi, afin de s'assurer de la bonne conduite de ce changement, un comité de liaison sera mis en place avec des représentants des ministères et des associations municipales concernés.

Pour de plus amples renseignements concernant la désignation du MERN en vertu de la LSC, vous pouvez joindre l'équipe du 9-1-1 et des télécommunications d'urgence du ministère de la Sécurité publique à l'adresse courriel suivante : mSP911@mSP.gouv.qc.ca.

Pour l'envoi de vos mises à jour d'adresses, de noms de rues, de municipalités ou de municipalités régionales de comté ou pour toute information relative à ce sujet, vous pouvez joindre l'équipe du Service de la cartographie du MERN à l'adresse suivante : adressesquebec@mern.gouv.qc.ca.

Veillez agréer, Mesdames les Directrices générales, Messieurs les Directeurs généraux, nos salutations distinguées.

La sous-ministre associée,


Katia Petit

N/Réf. : 2020-12099-1